

[Traduction]

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, si les quatre sont mis en délibération afin qu'on puisse s'y opposer, peut-être pourrait-on les réserver.

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): C'est justement pour cela qu'ils sont mis en délibération, monsieur l'Orateur. Sans doute peut-on les réserver.

M. l'Orateur: Les avis de motions restants sont-ils réservés?

Des voix: D'accord.

• (2.40 p.m.)

QUESTIONS ORALES

L'HABITATION

L'OPPORTUNITÉ D'UNE MESURE LÉGISLATIVE AVANT LE CONGÉ D'ÉTÉ

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre des Transports si le gouvernement a bel et bien décidé de présenter une mesure sur le logement avant le congé d'été prévu?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, nous y songeons encore.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le ministre n'a pas vraiment répondu à ma question. Le gouvernement a-t-il effectivement décidé de présenter une pareille mesure?

L'hon. M. Hellyer: La chose a été décidée il y a des semaines, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Stanfield: Parmi les mesures législatives prévues par le gouvernement d'ici la fin de la session, quelle priorité accorde-t-on à la mesure sur le logement d'après le rapport du groupe d'étude du ministre?

L'hon. M. Hellyer: Une haute priorité.

M. G. W. Baldwin (Peace River): A titre de question supplémentaire, compte tenu de la haute priorité que non seulement le ministre mais nous, de ce côté-ci de la Chambre, et le pays y accordons, je demanderais au premier ministre s'il pourrait s'arranger avec le leader du gouvernement à la Chambre pour qu'il soit possible, de fait certain, qu'on présente la mesure dans les 30 jours?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je me ferai un plaisir de discuter la chose avec lui.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, je me demande si le ministre qui, lorsqu'il a présenté le rapport de la Commission d'étude, en janvier, a déclaré que cette question législative était urgente, estime qu'elle est aussi urgente aujourd'hui.

L'hon. M. Hellyer: Oui, monsieur l'Orateur, elle est même plus urgente qu'à l'époque.

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question supplémentaire au premier ministre? L'attitude du gouvernement est-elle toujours celle qu'il a précisée à la Chambre, le 14 février, comme on peut le voir à la page 5525 du Hansard; il a dit ce jour-là que tant que la constitution ne serait pas modernisée les gouvernements seraient presque incapables de résoudre, de leur propre initiative ou de concert avec d'autres paliers de gouvernement, les problèmes d'urbanisme et de logement.

M. l'Orateur: A l'ordre je vous prie. Je pense que le député demande au premier ministre de faire une déclaration de principe, ce qui ne peut être fait en ce moment.

L'hon. M. Stanfield: Question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je l'adresse au ministre des Transports. Étant donné que le ministre des Finances a rejeté la recommandation concernant la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction et étant donné, également, que le premier ministre a rejeté la recommandation demandant la création d'un ministère fédéral du logement et des affaires urbaines, le ministre des Transports peut-il nous dire s'il a changé d'avis quant à l'appui qu'il accordait à ces deux importantes recommandations?

L'hon. M. Hellyer: Non, mon appui, dans la mesure où je l'ai donné, demeure inchangé, monsieur l'Orateur. En fait, j'ai pris grand soin de préciser qu'une réduction d'impôts ne pouvait être consentie que dans le cas où il y aurait un excédent de revenus mais au rythme où mon honorable ami et ses collègues proposent de nouvelles dépenses, je ne suis pas du tout sûr que cela arrive jamais.

LA DÉFENSE NATIONALE

L'OTAN—LE DÉPLOIEMENT D'ÉLÉMENTS DE BRIGADE TRANSPORTABLES PAR AVION

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Défense nationale. Étant donné la déclaration qu'on lui a